# Lettres inédites des Docteurs Belin, de Troyes, à Guy Patin *

par le docteur A. FINOT

Tous les lecteurs de Guy Patin connaissent les 177 lettres formant la presque totalité des tomes IV et V des *Lettres choisies* (1), qui furent adressées aux Belin, médecins de Troyes, entre 1630 et 1664. Ces lettres proviennent du recueil de la Bibliothèque nationale (2) ayant appartenu à Claude Brossette, avocat à la Cour de Lyon et ancien échevin, qui l'avait reçu d'Antoine Triasson, libraire, en 1695.

Mais si l'on connaissait de ce chef une certaine partie de la correspondance (pas tout, loin de là), adressée par Patin aux Belin, on n'avait publié aucune réponse de ceux-ci. Or, il existe à la Faculté de médecine de Paris, dans le fonds Périlhe (3), à côté des 459 lettres latines envoyées par Patin à ses correspondants étrangers, un petit nombre de réponses des Belin à Patin, écrites au cours de l'année 1657 et donnant sur la médecine et les médecins troyens, à cette époque, des renseignements qui méritent, je crois, d'être publiés.

Troyes, capitale de la Champagne, après avoir compté, au temps de ses comtes (qui régnèrent aussi en Navarre au XIII^e siècle), plus de 50 000 habitants, était réduite alors à 25 000 âmes, mais restait une ville d'art, encore fameuse par ses écrivains, ses sculpteurs, ses peintres, ses bibliothèques et ses libraires. Elle possédait un collège de sept médecins, n'admettant que les docteurs ou licenciés de Paris ou de Montpellier, et dont le doyen était alors Claude Belin. Celui-ci était connu aussi comme bibliophile, et c'est à ce titre qu'en 1630, le jeune docteur Guy Patrin s'adressa à lui pour acquérir

(*) Communication présentée à la séance du 22 avril 1978 de la Société française d'histoire de la médecine.

(1) Sept volumes en tout.

(2) Man. français, n° 9358.

(3) Manuscrits 2007.

d'anciennes thèses, dont il commençait la collection. Et ce sera le début d'une longue amitié avec trois générations successives de la famille Belin : Claude I^er^, le doyen, Claude II, le fils, et Nicolas, le petit-fils (4).

Claude I^er^ n'eut guère le temps de correspondre avec Patin, puisqu'il mourut trois mois après avoir reçu sa première lettre, datée du 10 avril 1630 (5). Et c'est son fils, Claude II, qui prit la plume pour la réponse, et la garda jusqu'en 1649, date à laquelle il fut frappé de « paralysie » (probablement hémiplégique) qui le força de passer la main au petit-fils, Nicolas, docteur lui aussi. C'est ce dernier qui sera désigné, dans les *Nouvelles Lettres aux Belin,* sous le nom de *Belin le Fils,* Claude II étant devenu *Belin le Père* après 1630.

Il est fort probable que les six lettres du fonds Peyrilhe ne sont pas celles que reçut Patin, mais de simples copies, ou même des brouillons. Pour la première, il n'y a pas de doute, c'est un brouillon, dont le début n'est que galimatias et phrases tronquées, d'une grosse écriture maladroite, probablement dicté à un enfant, par Belin père, qui s'excuse de ne pouvoir écrire lui-même, à cause de « cette disgrâce », c'est-à-dire sa paralysie. La seconde partie est certainement une réponse à une lettre de Patin (non publiée), annonçant le décès de deux importants docteurs-régents de la Faculté : Moreau et Guillemeau.

## LETTRE I

*De Troyes, le* 3 *janvier* 1657

MONSIEUR,

« Je ne savais pas bien commencer cette année si ce n'est par le bonjour et souhet de toute prospérité que notre amitié veut que je vous souhète. Je prie Dieu que les autres années qui suivront me baille le moyen d'un pareil souhet. Vos derniers de l'an passé qui voulaient une réponse plus prompte me permettront bien que je vous die le déplaisir que j'ay de n'avoir pas la facilité d'escrire me cause cette disgrâce ; le plaisir et la joye d'avoir pu jusqu'aujourd'huy conserver un amy mes (sic) si grande que je ne la puis exprimer par ces lignes le déplaisir me restant de ne le pas mériter.

Les nouvelles de la mort de Mm. Moreau et Guillemot (sic) me sont si sensibles que l'honneur de leur affection ne m'a pas été plus agréable. Je croy que ce qu'ils auront laissé à la postérité causera qu'ilz ne tomberont jamais dans l'oubly...

Quelques librairies de Paris acheptant les livres de Mr Lefebvre ont dict qu'ils donneroient de grandes sommes à la bibliothèque dudit Sr Moreau. Ils ont achepté quelques livres dudit sr Lefebvre en chemin faisant desquels ils fesoient grand cas pour une parthie d'impressions d'Italie, de quoi je me suis oublié de vous donner avis.

---

(4) Cf. Dr GUICHET. — « Histoire de la médecine à Troyes (1880) ».
Dr E. GUR. — « La boutique d'un apothicaire troyen au temps de Molière » (Soc. acad. de l'Aube, 1958).
Dr M.T. DELATOUR. — « Les Médecins de l'hôpital de Troyes ». Thèse Paris, 1954.

(5) On ne compte que quatre lettres (imprimées) de Patin à Claude I^er^. La suivante est d'octobre 1631.

Mr Blampignon (6), qui a un sien parent en Hollande vous supplie de lui donner quelques advis des livres de médecine qu'on pourrait désirer de ce lieu. Pour moy, je me contente et me tiendray toujours assez heureux de vos bonnes grâces, et de me dire, Monsieur, vostre très humble et très affectionné serviteur.

BELIN

Mes humbles baise-mains, s'il vous plaît, à tous ceux de vostre maison. A Mr Patin, Docteur en médecine et Professeur du Roy, en la place du Chevalier-du-Guet, à Paris. »

Il n'y a pas à insister ici sur des personnalités aussi connues que les docteurs Moreau et Guillemeau. Tous deux anciens doyens de la Faculté de Paris, le premier était l'auteur d'une *Schola Salernitana* classique, le second médecin du roi Louis XIII, et Patin lui avait dédié sa réédition, en 1637, des *Orationes et Praefationes,* de Passerat (un des auteurs troyens de la Satire Ménippée) pour lesquelles les Belin l'avaient particulièrement documenté (7).

On remarquera l'importance de certaines bibliothèques troyennes de l'époque ; celle de Lefebvre devait être fort riche pour que des libraires parisiens fissent un voyage aussi long afin d'y acquérir des éditions rares.

## LETTRE II

*De Troyes, le* 31e *janvier* 1657

MONSIEUR,

« Je suis infiniment obligé à l'honneur de vos dernières, qui m'engagent à vous faire de nouvelles supplications pour vous demander si les libraires qui ont acheté la bibliothèque de Mr Moreau en ont fait quelque catalogue, et vous me ferez faveur (s'il y en a un) de me l'envoyer afin de contenter mes amis, qui en sont désireux aussi bien que moy. Mr Blampignon vous baise humblement les mains et vous remercie de votre advis pour les livres de Hollande, qu'il fera achepter par la première commodité ; en mon particulier, je vous remercie de toutes vos bonnes nouvelles, entr'autres de celles de Mm. vos enfants qui perpétueront avec son titre l'honneur de vostre maison et de la médecine. *Fecit Deus ut vehementer exopto* (a). Attendant les thèses que vous me faites la grâce de me promettre.

Mr Denise (8), nostre amy commun et nostre voisin, m'a assuré de vostre bonne santé. Je prie Dieu qu'il vous la conserve longtemps. Depuis quarante ans que je fais la médecine, *in ea semper fui haeresi* (b), et y suis encore, qu'il n'y a point de maladies incurables, *morbos si excipies hereditarios* (c). Néantmoins on parle icy d'establir un Hospital des incurables, non pas à la façon de celui de Gusman (?), mais comme celui de Paris, ce qui m'oblige à vous prier de m'apprendre quelles sortes de malades y sont reçus, et si Bruno Seidelius (9) ou Bartholomaeus

(6) Le Dr Blampignon était syndic du Collège des médecins.

(7) Cf. « Lettres de Patin aux Belin », nos 33 et 34, et GROSLEY, « Ephémérides », T. I, pp. 231 et suiv. La première édition des *Orationes et Praefationes* datait de 1606.

(8) Il s'agit peut-être, ici, de Nicolas Denise (1629-1707), chanoine de Troyes, plus tard aumônier du Roi et prédicateur renommé.

(9) Bruno Seidelius, médecin allemand et poète latin du XVIe siècle, auteur d'un *Liber Morborum incurabilium* (Francfort, 1593).

Hubnerus en traitent de quelques-unes et quelles elles sont dedans leurs traittés *De Morbis incurabilibus*, parce que je n'ay jamais lu ces auteurs.

Mon fils, le médecin, vous salue tout particulièrement ; il a trouvé depuis peu les *Epistres* de Trithème (10) imprimées à Genève in-4°, et il croit que c'est dans les lettres que ce bon abbé dit que les moines de son temps se mêloient de fondre les métaux, ainsi que vous me l'aviez autrefois mandé sur le mot d'antimoine, mais il ne me souvient pas si vous citastes le lieu où Trithème le rapporte, vous nous en éclairerez. Il y a une chose remarquable dans une lettre du second livre, où il dit que l'impression fut trouvée à Mayence ; cette autorité est de près de deux cents ans ; ie ne say si Mr Naudé, Mr Mentel et les autres qui soutiennent qu'elle a été trouvée à Strasbourg sont fondez sur une autorité plus ancienne.

L'on parle ici bien diversement du procès de Mr de Chenailles (11) ; ie ne doute pas que vous en'en soyez mieux instruit que nous ; aussi bien que de celui de la femme du déffunt Président Baillet de Dijon, qui est renvoyée au Parlement de Paris jour se justifier. Nous avons veu icy les 8e, 9e et 10e parties de ce procès, qui sont la suite de celui du Président Giroux, que Mr de Saulmaize, ci-avant Conseiller au Parlement de Dijon, a envoyé icy à un de ses amis ; la 8e contient ses Convictions contre cette dame, qui sont fort belles à lire (12).

Je prieray Mr Gérard d'aller recevoir de vous vos libéralités, qui sont savoir les thèses de Mm. vos fils, et la dernière response de Mr Guillemeau contre Mr Courtault (13), s'il vous en reste quelques copies. *Vale, et amantissimum redama* (d), Monsieur Vostre très humble et très obéissant serviteur.

BELIN

A Mr Patin, docteur en médecine et professeur du Roi en pharmacie, en la place du Chevalier-du-Guet, à Paris. »

Cette lettre est évidemment une réponse à une lettre de Patin (renseignement sur les livres hollandais demandés par Blampignon, annonce des procès Chenailles et Baillet) qui manque également aux *Lettres* imprimées.

## LETTRE III

*De Troyes, le* 18e *de février* 1657

MONSIEUR,

« J'ay reçu votre belle lettre du 2 du courant ; si les livres de médecine de Mr Moreau sont vendus, il s'en faut consoler ; pourvu qu'on ne dérobe pas au public les ouvrages qu'il avoit promis, comme son **Eschole de Salerne, etc.** Il vaut mieulx que ces livres soient à Mr Fouquet, encore qu'il siéraient mieux à

(10) Jean Trithème (1462-1516), abbé bénédictin de Saint-Jacques de Wurtzbourg, auteur de *Catalogues des Hommes illustres de l'Allemagne* et de l'*Ordre de Saint-Benoît*, de *Chroniques*, de six livres de *Polygraphies*, etc.

(11) Ce Chenailles, conseiller à la Cour, accusé de tractations suspectes avec Condé, alors dans le camp espagnol, échappa de peu à la peine capitale, et fut condamné au bannissement et à la confiscation de tous ses biens.

(12) Je n'ai pas de renseignements sur le procès de la dame Baillet (drame familial probablement).

(13) Doyen de Montpellier, que Patin qualifiait de « grosse bête » (*Lettres à Spon*, n° 116), d'« ignorant homme et bien injurieux », à cause de son pamphlet contre la Faculté parisienne (*N.L. aux Belin*, n° 142).

un médecin qu'aux Jésuites ; à propos de ces pharisiens, un de leur troupe a mandé en ce pays qu'à l'exhortation de Sa Sainteté, les Vénitiens les avoient rappelès, *sed non ego credulus illis*, etc. Ie say bien que les Vénitiens sont mieux avisés, toutesfois il est à craindre que si cette malheureuse tache d'huyle (comme les Provençaux les appellent), campe sur un petit coin du pays, elle ne la communique à tout le reste, *quod Deus ab hac republica avertat, tandiu secura et tranquilla, quandiu loyolitico pecori inaccessa* (e).

Il me souvient que sur la fin de l'automne un jeune homme de nostre eschole me dict que l'on avait fait une thèse qui avait fait grand bruit, et, si ma mémoire ne me trompe, c'estoit : « *An initio pleuritidis medicamentum purgans ?* » ou une semblable question ; quoy que ce soyt de la pleurésie, j'en ay vu depuis peu chez un de nos libraires une dont la question estoit : « *An pleuritidis medicamentum purgans ?* (f) » de l'année 21 ou 22, mais ie ne puis me souvenir si c'est à Paris ou à Reims qu'elle a été soutenue. Il y en avoit bien quarante ou cinquante depuis 1617. Si vous en désirez quelqu'une, ie vous envoye les questions afin que vous me le mandiez ; il s'y trouverrait beaucoup de maladies chroniques incurables, *ubi aegrotus aut medicus aut[assenti]s* (14) *suum non fecere officium.* (g). Comme il est certain qu'*Elephantiasis post plores annos incurabilis consenda* (h), il me semble que j'ay lu en quelque part que cette maladie est incurable, *quia est semper in augmento,* ou bien, si vous voulez, *quia est supra naturam.*

J'ay eu quelquefois envie de rire de ceux qui recherchent l'origine de leur maison trois ou quatre cents ans devant eux, et qui croyent se rendre recommandables par leurs ancestres. Ie renvoye ces gens à Juvénal, *Stemmata quid faciunt,* etc. Et, si j'estois à l'humeur de ces gens, j'aurois bientôt trouvé mon nom parmy les Grands d'Angleterre, et ie ferois voir que mes ancestres avoient donné leur nom à la ville de Londres, qui s'appeloit premièrement *Nova Troia,* et puis *Palatium Belini,* au rapport de Hortelius, mais je m'estimerois assez glorieux si je pouvois dire après Cicéron : *Ego virtuti mea majoribus meis praeduxi* (i).

Ie me recommande à vos bonnes grâces, et suis de toute mon affection, Monsieur, Vostre très humble et très obéissant serviteur.

BELIN

Cette lettre, du 18 février, est la réponse *certaine* à une lettre de Patin dont Belin donne la date : 2 février, et qui, avec tant d'autres, a été omise dans les *Nouvelles Lettres.* Patin y annonçait, sans nul doute, l'acquisition par Fouquet, pour 10 000 livres, de la bibliothèque médicale de Moreau (qui devait être fort riche), le reste des livres étant mis en vente, par les quatre libraires acquéreurs de l'ensemble, dans une boutique spéciale de la foire Saint-Germain. Belin regrette que le surintendant en ait confié le classement à deux jésuites (sans doute compétents). Et c'est une occasion de dauber sur les « Loyolistes », que les deux correspondants n'aiment ni l'un ni l'autre, les jésuites ayant fort mauvaise réputation à Troyes depuis la Ligue et la Satire ménippée, et Belin feignant de s'inquiéter de leur rentrée à Venise.

La question de savoir « s'il faut purger au début de la pleurésie » nous paraît aujourd'hui tout à fait oiseuse. Quant à l'éthymologie que donne Belin

(14) Probablement faute de lecture — ou barbarisme de Belin — *Assentis* n'existe pas en latin.

pour la ville de Londres, c'est une aimable plaisanterie ; ce mot ne vient ni de *Nova troia,* ni de *Templum Belini,* mais de *Londinum,* ou plutôt du vieux normand *Ilyn* (étang), et *Dinas* (colline).

## LETTRE IV

*De Troyes,* 4e *mars* 1657.

MONSIEUR,

« J'ay achepté du libraire les thèses dont ie vous ay envoyé le catalogue. Je vous aurois envoyé les dix que vous désiriez par le coche qui partit hier de ce pays si j'y eus trouvé quelqu'un de ma connoissance. Ce sera sans remise par le premier qui partira, et, s'il y en a quelqu'aultre qui vous plaise, maintenant qu'elles sont en mon pouvoir, elles sont à vous.

Si c'est pour de l'argent que les jésuites ont obtenu leur rétablissement dedans Venise (15), ils en pourront un jour faire autant en ce pays (à Troyes), quoique tous les honnestes gens *nigrum hoc agmen imprimis oderint* (j), mais que fere en ce malheur que de s'écrier : « *O tempora! o mores!* » Plût à Dieu que je tins la langue du dernier, le monde serait bientôt délivré des persécutions qu'il souffre par ces gens-là.

J'ay été bien aise de lire les *Lettres de Casaubon* que j'ay reçues depuis peu d'Allemagne ; ils sont là accommodés comme ils le méritent ; mais je me trompe : un collier de pantagruelion (16) ferait justement leur affaire.

La médecine ne fait pas une petite perte en la mort du Dr Riolan, et je ne doute pas que beaucoup de personne ne regrettent un si grand homme aussi bien que ie le fais. La perfection où il aura porté l'anatomie faira (sic) que l'on se souviendra de lui *dum jugarit montis aper, fluvios dum piscis amabit,* etc., ou plutôt tant qu'il y aura des hommes savants dans le monde. Ie vous prie, s'il y a quelque chose sur sa mort, de m'en faire participant aussi bien que sur celle de Mr Moreau.

On nous apprend que Madame de Mercœur *pari fato periit* que la Duchesse de Lorraine, *ex stibio scilicet.* Il me souvient de deux bonnes pièces qu'a promis feu Mr Moreau : les *Commentaires sur les Problèmes* d'Alexandre d'Aphrodisie (17), et un *Traité de Placentis ;* qu'en sera-t'il ? Ces œuvres se sont-elles trouvées achevées ? Son fils les mettra-t'il en lumière ? La version (18) de l'*Histoire* de Mr de Thou n'est elle pas à Mr Durier ? Il y a des pages entières dans le latin qui sont tournées à la lettre de l'*Histoire* de La Popelinière.

On dit qu'il y a auprès de Paris une fille simple qui restez des trente et quarante jours sans boire ni manger, qu'elle a un stigmate au côté qui ressemble à une croix, par où elle rend du sang. On ajoute que le Théologal de Notre-Dame de Paris la retient chez lui pour en découvrir la vérité ; en savez vous quelque chose ?

Mons fils vous baise très humblement les mains comme moy qui suis de toute mon âme, Monsieur, Votre très humble et très obéissant serviteur.

BELIN

Vous nous permettez de saluer Mm. vos fils.

---

(15) Pour cela, d'après Patin, ils auraient versé 600 000 écus, soi-disant pour la croisade contre les Turcs (cf. *Lettres è Spon,* n° 122).

(16) Nom du chanvre, dans Rabelais.

(17) Savant du IIIe siècle, auteur de Commentaires sur Aristote.

(18) Traduction en français.

Cette fois, entre les lettres III et IV de Belin (18 février et 4 mars), il y en a une de Patin, imprimée dans les *Nouvelles lettres*, du 23 février, où il fait part de la mort de Riolan (14 février) et des duchesses de Mercœur (8 février) et de Lorraine (20 février), due, à son avis, à des prises d'émétique intempestives. Il a reçu, d'un libraire troyen, un catalogue de thèses, dont il retient quelques-unes, aux bons soins de Belin. Il lui signale également la parution d'une nouvelle édition de l'*Histoire de France*, de De Thou.

La réponse de Belin, ci-dessus (4 mars), note l'achat des thèses choisies par Patin, et marque son affliction pour la mort de Riolan qui, malgré son opposition à Harvey et aux « circulateurs » (question sur laquelle Belin ne souffle mot), fut tout de même un des bons anatomistes de son temps. Pour les deux duchesses, il abonde naturellement dans le sens de Patin. (En réalité, Mme de Mercœur, une Mancini, nièce de Mazarin, succomba à une infection puerpérale avec phlébite.)

A propos de la réédition (latine) de De Thou, Belin s'intéresse surtout à sa traduction en français par un certain Durier (nom à consonance bien troyenne). Quant à La Popelinière, présenté par lui comme un auteur démarqué par De Thou, ce ne pouvait être en tous cas que pour la brève période de 1550 à 1577, seule étudiée dans l'œuvre de cet auteur (1541-1608).

Pour la jeune stigmatisée signalée par Belin, Patin en a entendu parler comme d'« une fille mélancolique de Gisors, qui ne se nourrissait presque pas, et est morte depuis ». Il semble en faire peu de cas, ne croyant pas d'ailleurs aux miracles, « en dehors de ceux de l'Ancien Testament, et c'est assez pour lui ». (Il n'y en a qu'un sans doute qu'il admettrait volontiers, c'est celui de la Sainte-Epine de Port-Royal, survenu l'année précédente, parce qu'il a fait enrager les jésuites.) (19). Quant aux *Lettres de Casaubon*, qui daubent si bien sur les loyolites, Patin signale à Belin qu'il possède la bonne édition, qui donne 80 lettres nouvelles.

## LETTRE V

*De Troyes, le* 12e *mars* 1657

MONSIEUR,

« J'ay donné à un de mes amis qui partit d'icy hier pour Paris les thèses que vous avez désirées ; il m'a promis de vous les rendre sitôt qu'il sera arrivé ; je vous prie de les agréer telles qu'elles sont ; si j'avois quelque chose de plus considérable, ie vous l'offrirois d'aussi grand cœur.

J'ay lu dans un livre manuscrit qui a pour titre : *De nomine super libro Haly-Abbatis* (20) *ex traductione arabica*, per Michaël de Capelle, l'origine du mot *Antimonium*, qu'il tire du mot arabe *atemel*, qui signifie stibium. Je ne say si vous approuvez cette étymologie (21).

Attendant l'honneur des vôtres, ie suis ολοσxιπας (tout entier), Monsieur, Votre très humble et très obéissant serviteur. »

BELIN

(19) *Lettres à Spon*, 10 janvier 1657.

(20) Ali-Abbas, médecin persan, auteur des *Œuvres royales* (Xe siècle).

(21) Cf. supra, Lettre III. Pour Littré, c'est le mot arabe *athmoud*.

(Sur cette lettre est apposé un cachet de cire rouge, portant les armoiries ci-dessous : De... Fascé de..., avec une rosette de... en chef et un chevron de... en pointe, qui peuvent être celles des Belin, et une suite à la fin de la Lettre III.)

Cette lettre du 12 aura sa réponse le 24 (imprimée dans les *Nouvelles lettres*). Patin remercie Belin des 9 thèses qu'il a bien reçues, tout en regrettant de n'avoir pu en faire autant au porteur, car il était absent de chez lui. En échange, il a porté chez M. Gérard, un Troyen de passage à Paris et sans doute le messager de Belin, quelques thèses parisiennes, dont trois viennent d'être présidées par ses fils. Et, comme il n'oublie pas la bibliophilie, il y a joint le troisième livre des *Œuvres chirurgicales* de Guillemeau (22). Il lui annonce en même temps la parution à Genève de l'*Hippocrate* de Foès (dont le texte devait faire loi jusqu'à celui de Littré).

## LETTRE VI

MONSIEUR,

« Je me vois obligé de me justifier, mais ie ne sçay de quoi. Mon père m'a dit que vous vous plaigniez que ie vous ay écrit quelque chose qui offense Mr Riolan. Je n'ay pas la mémoire assez heureuse, après cinq ou six lettres, de me souvenir de ce que j'ay escrit. S'il m'est arrivé de dire quelque chose contre mr Riolam, ie me serois étrangement oublié, sachant qu'il est vostre intime amy et qu'il a esté le maistre de mon père. Mais quoy que ce puisse estre, ie suy tout prest de vous en rendre raison et de vous satisfaire en tout ce que vous désirerez ; et, quand même i'aurais raison, ie l'abandonneray plustôt que de me despartir de notre amitié, que ie chériray le reste de mes iours. C'est pourquoy ie m'engage à vous contenter sur ce que vous vous plaignez de mes lettres, lorsque ie le sauray, et vous assure que ie suy plus que personne au monde, Monsieur, Vostre très humble et obéissant serviteur.

BELIN

A Troyes, le 16e aoust, à mon retour des eaux de Sainte-Reyne (23). »

Cette sixième et dernière lettre n'est, on le voit, qu'une longue excuse. Elle n'est pas complètement datée (il y manque l'année), mais il faut certainement la situer en 1657, puisqu'il s'agit de Riolan, dont le décès était tout récent. Rien d'ailleurs, dans les *Nouvelles lettres aux Belin* ne mentionne un tel incident (sauf un hiatus de trois mois, entre le 30 juin et le 2 octobre). Nicolas n'est pas bien fixé sur la raison exacte de la mauvaise humeur de Patin, nous non plus par conséquent, mais sans doute y a-t-il lieu de croire que le jeune Belin avait un peu trop insisté sur les habitudes d'intempérance de Riolan, qui tenait le vin pour « le lait des vieillards » et ne s'abreuvait que d'un excellent bourgogne « âgé de deux ans », et sans modération. Patin, buveur d'eau rougie, n'était pas sans le lui reprocher. Nicolas avait sans doute cru bien faire en lui emboîtant le pas, peut-être

(22) Guillemeau (Jacques), chirurgien, élève d'Ambroise Paré (1550-1613), auteur d'*Œuvres de chirurgie*, parues en 1598, 1612 et 1649. Il doit s'agir ici de l'édition de 1649.

(23) Les eaux de Sainte-Reine (Côte-d'Or) étaient considérées comme rafraîchissantes calmantes, apéritives et diurétiques faibles (*Diet. de Mat. méd.*, de Didot, 1773).

en forçant la note, et Patin, qui estimait que s'il avait, comme ami de Riolan, un droit de critique, le jeune médecin troyen était mal venu à l'imiter.

Quoi qu'il en soit, les excuses furent certainement agréées, et la correspondance reprit comme devant, et avec la même aménité, jusqu'au décès de Claude Belin, en 1662. On ne trouve, dès lors, plus que deux lettres (imprimées), l'une en 1664, l'autre en 1669, adressées toutes deux à *Belin Père* (ce qui est évidemment une erreur de l'éditeur, soit de date, soit de qualification) et, dans ce dernier cas, étaient destinées à Nicolas. Celui-ci semble donc avoir négligé la correspondance avec Patin jusqu'à la mort de ce dernier, en 1672, qui précéda de deux ans seulement la sienne, dans sa quarante-neuvième année. Il devait être de santé assez fragile, puisque nous l'avons vu obligé de faire une saison thermale à Sainte-Reine dès 1657 (24), à trente-deux ans. Il fut inhumé dans l'église Sainte-Madeleine de Troyes, le 25 mai 1674 (25).

⁂

De cette courte correspondance des Belin, il est facile de tirer au moins une conclusion. C'est l'absence, si souvent signalée par ailleurs, de très nombreuses lettres de Patin dans sa *Correspondance* imprimée. Ici, et pour le premier trimestre de 1657 seulement, il manque, pour motiver les réponses des Belin, au moins trois lettres sur six, dont une absolument certaine, celle du 2 février, dont le médecin troyen a accusé réception.

Ces omissions s'expliquent à coup sûr, en ce qui concerne les sept volumes des *Lettres choisies*, par le désir de l'éditeur de supprimer de trop nombreuses répétitions. Il n'en faut pas moins regretter, une fois de plus, l'absence d'une édition intégrale et critique qu'espèrent tous les Patiniens. Cette édition a failli se réaliser en 1907, grâce à l'érudit Dr Triaire, mais s'est malheureusement arrêtée au premier volume (très compact déjà, car la correspondance latine y est comprise) (26) par le décès du Dr Triaire. Sera-t-elle jamais reprise ?

---

(24) Cf. supra, Lettre VI.

(25) Nicolas Belin n'était pas élève de Patin, quoiqu'ayant passé quelques mois à Paris sous sa surveillance, mais docteur de Montpellier.

(26) La langue de Patin est cicéronienne, et assez ardue à traduire. Il serait nécessaire d'y joindre une traduction, ou bien de se borner aux lettres françaises.

## TRADUCTION DES PASSAGES LATINS DU TEXTE DES BELIN

*(les lettres a, b, c, etc., correspondant aux passagse ci-dessus, portant les mêmes lettres)*

---

*a.* Dieu le fit, comme je le souhaite vivement.

*b.* Je fus toujours dans cette hérésie.

*c.* Si l'on excepte les maladies héréditaires.

*d.* Salut, et rendez-moi la très grande amitié que je vous porte.

*e.* Que Dieu l'écarte de cette république, qui demeurera en sécurité et tranquillité aussi longtemps qu'elle échappera au troupeau de Loyola.

*f.* Si, au début de la pleurésie, il faut un médicament purgatif ?

*g.* Ou le malade, ou le médecin, ou... (?) ne firent pas leur office.

*h.* L'éléphantiasis, après plusieurs années, doit être considéré comme incurable.

*i.* Par ma vertu, c'est moi qui précède mes aïeux.

*j.* Haïraient avant tout cette foule noire...

*k.* Aussi longtemps que le sanglier se plaira aux montagnes, et que le poisson aimera les fleuves...

---

On voit, par les échantillons ci-dessus, que le latin des Belin reste scolaire, et bien éloigné de la pureté de celui de Patin.

---